

5.4

Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.4.1 Assureurs

Endurance, société de réassurance d'Amérique (autre nom utilisé par Endurance Reinsurance Corporation of America)

Avis d'annulation de permis

Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers annule le permis d'assureur d'Endurance, société de réassurance d'Amérique en conformité avec la *Loi sur les assurances, c. A-32*.

Cette annulation est effectuée à la suite de la prise en charge de toutes les affaires au Canada d'Endurance, société de réassurance d'Amérique par Omega Compagnie d'Assurance Générale.

Le siège de l'assureur est situé au 333 Westchester Avenue, White Plains, New-York, U.S.A., 10604.

Le représentant principal au Québec est Madame Kathy McGowan, d'Osler, Hoskin & Harcourt, s.r.l., dont l'établissement d'affaires est situé au 1000, rue De la Gauchetière Ouest, bureau 2100, Montréal (Québec) H3B 4W5.

À partir de la date de la signature de cet avis, Endurance, société de réassurance d'Amérique n'est plus autorisée à exercer, au Québec, ses activités dans le domaine des assurances.

Fait le 14 décembre 2012

Autorité des marchés financiers

5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Société Hypothécaire Scotia

Avis de délivrance de permis

Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, c. S-29.01

Loi sur l'assurance-dépôts, L.R.Q., c. A-26

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a délivré, en date du 12 octobre 2012, un permis de société d'épargne à Société Hypothécaire Scotia, qui remplace les permis détenus par les sociétés qui ont fusionné, soit Société Hypothécaire Scotia et Compagnie Maple Trust, l'autorisant à exercer ses activités au Québec, ainsi qu'un permis en vertu de la *Loi sur l'assurance-dépôts*, qui remplace les permis détenus par les sociétés qui ont fusionné, lui permettant de solliciter et de recevoir des dépôts d'argent du public au Québec.

Le représentant principal au Québec est monsieur Daniel Benay, de McCarthy Tétrault LLP, dont l'établissement d'affaires est situé au 1000, rue De La Gauchetière Ouest, Montréal (Québec) H3B 0A2.

Le siège de l'assureur est situé au 44 King Street West, Toronto (Ontario) M5H 1H1.

Fait le 12 octobre 2012

Mario Albert
Président-directeur général

5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.